



Acte 2 de l'École inclusive :

Inclusion pour tous en milieu ordinaire ?

Fermeture des établissements spécialisés ?

Pour la défense de l'enseignement spécialisé !
Pour la création des places nécessaires dans les ESMS !
Contre l'inclusion systématique et forcée !

Le projet de généralisation de l'inclusion nie le droit des élèves en situation de handicap, dégrade les conditions de travail des personnels et détériore les conditions d'enseignement des autres élèves.



Parents / Enseignants / AESH / Personnels territoriaux....

INFORMONS- NOUS et ORGANISONS-NOUS avec



REUNION PUBLIQUE

MARDI 25 juin à 17h30



**Salle Ambroise Croizat (avenue de la libération) à
Sotteville-lès-Rouen**

La généralisation de l'inclusion des enfants en situation de handicap, qui consiste à faire croire que la pédagogie peut se substituer au soin, n'est ni plus ni moins de la maltraitance accompagnée d'une régression sans précédent pour les droits acquis aux personnes en situation de handicap !

Chaque élève en situation de handicap doit pouvoir bénéficier de conditions d'apprentissage adaptées à ses besoins !